

Opération ZÉRO PHYTO NATURE EN VILLE ET DÉNEIGEMENT ALTERNATIF

Sommaire :

- zoom sur les journées de sensibilisation principales inter-communes (page 2)
- retours sur l'expérimentation de produits de déneigement alternatif (page 3)
- accompagnement de Bourg-la-Reine et de Sceaux pour la gestion zérophyto de leurs cimetières.
- Retrouvez aussi une interview de Denis Enguehard, agent technique principal au service des Espaces verts de Chevilly-Larue (page 6).

Bonne lecture et à très vite sur www.smbvb.fr

LES JOURNÉES DE SENSIBILISATION PRINCIPALES INTER-COMMUNES GESTION DIFFÉRENCIÉE ET ÉCOLOGIQUE DES ESPACES VERTS



L'opération ZéroPhyto n°2 du SMBVB a débuté par une journée de sensibilisation générale des élus et services des collectivités sur les pratiques ZéroPhyto ayant fait leurs preuves, sur le déneigement et sur l'évolution de la réglementation. L'objectif est double: accompagner les collectivités vers une gestion différenciée et écologique des espaces verts pour favoriser davantage encore la biodiversité, et impulser une dynamique sur le territoire de la Bièvre aval pour aider à changer le regard sur la flore « sauvage ». Six communes et le bailleur social Opaly en ont bénéficié.

Moins chronophage et bien plus bénéfique pour le retour de la biodiversité, la gestion écologique des espaces encouragée par l'opération ZéroPhyto n°2 s'inscrit dans la continuité de la gestion en ZéroPhyto. Dans cette optique, trois journées de sensibilisation principales ont eu lieu en mars et avril derniers. Elles ont réuni **45 participants, élus et agents municipaux** des services Espaces verts et Voiries : 18 personnes le 16 mars (L'Haÿ-les-Roses et Chevilly-Larue), 19 personnes le 23 mars (Arcueil, Gentilly et Opaly le bailleur social) et 8 personnes le 2 avril (Bourg-la-Reine et Sceaux).

20 ANS DE GESTION ZÉROPHYTO : D'UNE LOGIQUE DE DÉSHÉRBAGE VERS UNE LOGIQUE DE VÉGÉTALISATION

Après une piqûre de rappel quant aux enjeux législatifs, environnementaux et sociaux de la démarche ZéroPhyto, la première partie de la formation s'est appuyée sur des retours d'expérience de près de 20 ans de pratiques zérophyto. Avec un constat récurrent : quelle que soit la méthode choisie (désherbage thermique, produits de biocontrôle, désherbage mécanique/manuel), **l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires a entraîné une hausse du temps passé au désherbage et à l'entretien.**

Ces apprentissages ont encouragé à la mise en oeuvre d'une gestion différenciée pour cibler les travaux chronophages et mieux répartir les temps de gestion. Une approche qui peut être couplée à la gestion écologique des espaces verts, elle aussi présentée : construite à partir d'une réflexion écologique - entretiens calqués sur les cycles de reproduction de la faune et de la flore, plantation d'espèces locales, connaissance du sol, réduction du nombre d'entretien annuel - elle peut alléger encore les temps de travail. Des actions de communication et de sensibilisation s'avèrent alors nécessaires, comme la **valorisation des démarches par l'obtention de labels**, pour répondre aux réticences des populations aux changements paysagers induits.

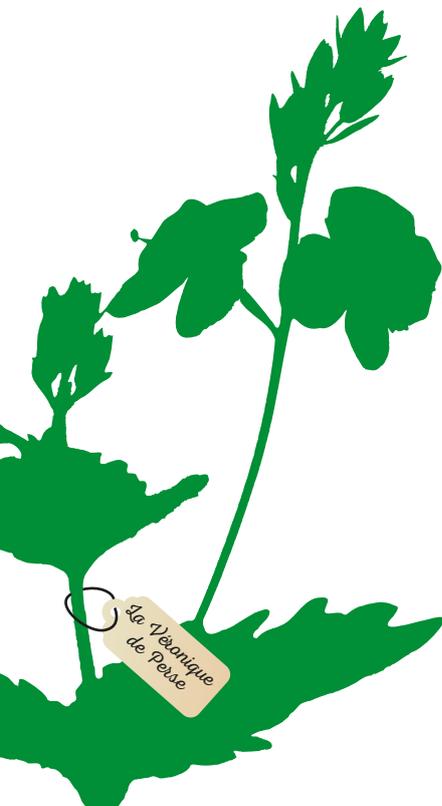
DU PARTAGE D'EXPÉRIENCE ENTRE COMMUNES

Ces temps de formation ont également donné lieu à des visites de terrain, dans la mesure du possible compte tenu des restrictions sanitaires... Le groupe composé de Chevilly-Larue et L'Haÿ-les-Roses a ainsi visité le parc de la Bièvre à L'Haÿ-le-Roses, où la **gestion des talus est réalisée en fauche tardive** et où des cheminements dans des secteurs de hautes herbes sont envisagés. Le groupe composé d'Arcueil, de Gentilly et du bailleur social Opaly a lui visité le cimetière d'Arcueil, passé en gestion ZéroPhyto dès 2012. Fauche tardive, désherbage manuel, concessions libres laissées en herbe y sont pratiqués. Cette visite a été l'occasion de constater la nécessaire pose de panneaux pour la compréhension de la démarche par le public.

Ces visites sont venues enrichir les échanges et les partages d'expériences des participants. Avec un constat : **partout, des actions écologiques sont mises en œuvre**, progressivement : installation de nichoirs et hôtels à insectes, diminution des tontes, augmentation des fauches, utilisation de semi d'espèces prairiales, utilisation du paillage, massifs fleuris composés de fleurs vivaces, pousses libres... Les participants ont également rendu compte des bienfaits visibles de ces pratiques et exposé leurs projets à venir, encore nombreux.

6 communes et un bailleur social ont participé aux journées de sensibilisa- tion principales :

- **L'Haÿ-les-Roses et Chevilly-Larue** au Moulin de la Bièvre le 16 mars 2021
- **Arcueil, Gentilly et le bailleur social Opaly** à la Maison de l'environnement d'Arcueil le 23 mars 2021
- **Bourg-la-Reine et Sceaux** dans la salle des colonnes de Bourg-la-Reine le 2 avril 2021



Les villes témoignent...

Bourg-la-Reine

DÉNEIGEMENT ALTERNATIF : PREMIÈRE EXPÉRIMENTATION

Entre décembre 2020 et janvier 2021, les agents de huit communes ont été formés aux méthodes de déneigement alternatif, qui proposent de remplacer le sel (chlorure de sodium) par d'autres produits moins nocifs pour l'environnement.



Huit communes – Arcueil, Bourg-la-Reine, Cachan, Chevilly-Larue, Gentilly, L'Haÿ-les-Roses Sceaux et Villejuif – ont profité de la formation déneigement l'hiver dernier. Le sel, nocif pour l'environnement, imprègne les sols et peut se

retrouver dans la Bièvre. Il peut également intoxiquer les racines des plantes et compromettre ainsi les techniques de **gestion à la source des eaux pluviales**.

La formation a donc pour objectif de sensibiliser à l'impact du déneigement sur l'environnement et d'expérimenter des produits alternatifs au sel de déneigement pour réduire les quantités de sel épanchées sur les routes et trottoirs tout en adaptant produits et quantités selon les secteurs et en optimisant les sites de stockage.

Trois produits tests ont été sélectionnés pour leur rapport efficacité/prix/impact : le Stop Gliss Bio (copeaux de bois imprégnés de saumure de chlorure

de magnésium), le chlorure de magnésium pur en paillettes, et la pouzzolane de déneigement (test l'hiver prochain à Gentilly).

La première phase d'expérimentation le 10 février a montré que le Stop Gliss Bio semble moins adapté à de faibles épisodes neigeux. Les résultats ont en revanche été concluants pour le **chlorure de magnésium pur. Moins toxique et non corrosif**, il nécessite également 6 fois moins de produit au m² que le sel. Toutefois, il n'existe pas de produit miracle et la priorité doit être au déneigement mécanique ou à l'absence de déneigement sur les secteurs qui le permettent en adoptant une gestion « différenciée »... comme pour le zérophyto !



LES PERMIS DE VÉGÉTALISER FLEURISSENT

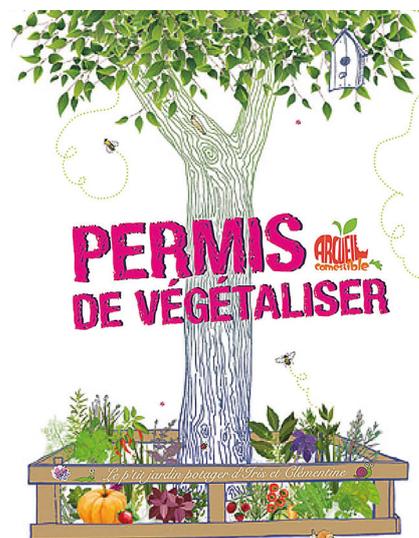
Pour permettre aux habitants d'embellir leur rue, leur quartier, ou l'espace public proche de chez eux, le permis de végétaliser se répand depuis quelques années. Arcueil, Cachan, Chevilly-Larue ou Sceaux ont notamment fait ce choix.

À **Arcueil**, le permis de végétaliser a été instauré dès 2017. À **Cachan**, en 2019, suite à un projet proposé par des habitants dans le cadre du budget participatif de la commune. Le permis de végétaliser est accordé par les mairies, sur demande, généralement après remplissage d'un formulaire, et est accompagné d'une charte.

Il octroie l'autorisation et, éventuellement, un soutien logistique pour cultiver un petit espace public comme un pied d'arbre, une jardinière, un massif, voire un bout de trottoir, du mobilier urbain, ou un mur de bâtiment... Il permet à la fois d'**impliquer les habitants dans la**

végétalisation et l'embellissement de leur ville, de contribuer au rafraîchissement et à l'amélioration de la qualité de l'air, et de protéger et renforcer la biodiversité locale : les plantes sauvages et horticoles, intégrant autant que possible des **essences comestibles ou mellifères** pour les insectes pollinisateurs, sont conseillées.

Le permis de végétaliser peut donner lieu à quelques initiatives remarquables. À Arcueil, mêlé à un projet du budget participatif 2017, il a par exemple contribué à donner vie au « Passage sans gravité » où plantes grimpantes, fresques organiques et mâts aériens se côtoient.





RATP LA RATP A DIT STOP AUX PESTICIDES !

Prise de conscience écologique, durcissement de la loi, arrêt des produits phytosanitaires dans les collectivités... La RATP a emboîté le pas aux collectivités et recherche de nouvelles solutions zérophyto pour l'entretien de ses voies et de leurs abords.

Il y a 2 ans, la RATP décidait d'arrêter les pesticides pour entretenir ses voies. Une décision prise avant l'évolution de la loi qui depuis a fixé l'arrêt des pesticides au 1^{er} juillet 2022 pour l'ensemble des lieux et infrastructures fréquentés par le public.

Des pratiques innovantes ont donc dû être trouvées et expérimentées. **Objectif : laisser plus de place à la végétation tout en assurant la circulation des trains en toute sécurité.** Une végétation herbacée trop abondante pourrait en effet cacher à la vue des éléments de voirie usés ou défectueux lors des contrôles de sécurité. Des zones sans végétation stricte

doivent par ailleurs être respectées sur les portions centrales des voies principales, là où les trains atteignent leur vitesse maximale.



Pour définir les solutions les plus adaptées, une réflexion a été menée à travers différents séminaires. Elle s'est notamment appuyée sur des retours d'expérience de la SNCF. **Le zérophyto ne pourra reposer que sur un mix de solutions**, parmi lesquelles de nouvelles techniques de désherbage et un ensemencement choisi.

Des tests de végétalisation doivent ainsi être faits sur certains secteurs. Une cartographie de la végétation vient d'être réalisée en vue de végétaliser durablement les voies et leurs abords.

Cimetières

BOURG-LA-REINE ET SCEAUX MISENT SUR LA VÉGÉTALISATION PLUTÔT QUE SUR LE DÉSHERBAGE !

En vue d'une gestion zérophyto de leurs cimetières (qui bénéficiaient encore d'une dérogation par la loi Labbé), les Villes de Bourg-la-Reine et Sceaux ont été les premières de l'opération à avoir été accompagnées par le bureau d'étude CIAE pour définir de nouvelles pratiques plus favorables à la biodiversité.

Objectif de la formation : optimiser les plans de gestion des cimetières pour faciliter leur entretien et laisser plus de place à la végétation et à sa biodiversité associée : végétaliser pour moins désherber.

Les nouveaux plans de gestion des cimetières de Bourg-la-Reine et de Sceaux ont ainsi été présentés début février, en même temps que l'annonce de l'évolution de la Loi Labbé qui s'étend désormais à l'ensemble des cimetières en **interdisant les pesticides à compter du 1^{er} juillet 2022.** Un diagnostic a d'abord été dressé sur le terrain avec les services des villes. Un plan de gestion différenciée a ensuite été proposé par le CIAE pour

chacun des cimetières : localisation des lieux sensibles, des allées à enherber, ou encore conseils en matière de plantations.

Deux stratégies d'enherbement ont finalement été retenues par les communes : réalisation d'un semi après décapage des couches de revêtement stabilisé pour Bourg-la-Reine, et végétalisation spontanée sur une partie des allées à Sceaux. **Les résultats de l'enherbement sont aujourd'hui probants**, au point que de nouvelles allées seront enherbées au cours des prochaines années.

Autre effet constaté des nouveaux modes de gestion de ces cimetières : **le temps économisé sur les actions de**



désherbage des allées permet de mieux entretenir les passages intertombeaux. Pour informer les visiteurs, des panneaux pédagogiques seront mis en place à l'entrée des cimetières.





EPT GOSB VERS UN PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉE POUR LES SECTEURS DE LA BIÈVRE AVAL ET DU RU DE RUNGIS À CIEL OUVERT

Le Territoire du Grand-Orly Seine Bièvre a bénéficié de propositions d'aménagement en vue d'une gestion différenciée de ses quatre espaces verts situés à Fresnes et L'Haÿ-les-Roses.

Plus respectueuse de l'environnement et écologique, la **gestion différenciée des espaces verts est à privilégier comme alternative à la gestion horticole intensive**. Après plusieurs réunions d'étude, c'est le choix qu'ont encore fait les agents de Grand-Orly Seine Bièvre pour trois parcs fresnois – le parc des Aulnes, le parc des Prés et la pièce d'eau de Tourvoie au parc des Sports – ainsi que pour les berges du tronçon rouvert de la Bièvre avenue Flouquet à L'Haÿ-les-Roses, gérés par l'EPT.



La gestion différenciée repose sur trois niveaux de gestion des espaces verts : **gestion intensive** (désherbage soigné, tonte régulière, etc.), **gestion**

semi-intensive (tolérance ajustée des espèces végétales spontanées, réduction des zones et des fréquences de tontes, etc.), et **gestion naturaliste** (actions de gestion calquées sur les cycles naturels

de la faune et de la flore, fauche tardive, arbustes en forme libre, etc.). Ces modes de gestion sont définis en fonction d'enjeux spécifiques locaux. Les espaces font par la suite l'objet d'un suivi annuel (botanique par exemple) et les modes de gestion choisis peuvent être recalibrés d'après ces observations ou en fonction de nouveaux besoins.

L'analyse de la gestion des berges de la Bièvre à L'Haÿ-les-Roses met par exemple en évidence que l'absence totale d'arbres et d'arbustes sur les pieds de berges favorise un développement exubérant des héliophytes (roseaux, etc.) durant la période estivale, ce qui nécessite un plus grand nombre d'interventions.

Chevilly-Larue

SENSIBILISATION GRAND PUBLIC : « FAITES DU JARDINAGE »

Le SMBVB était présent à la « Faites du jardinage », le rendez-vous annuel sur l'environnement et les plantes de la municipalité de Chevilly-Larue. Le SMBVB y disposait d'un stand cette année et proposait un atelier de photolangage ainsi qu'une balade urbaine pour partir à la découverte des plantes sauvages de la ville.

Sensibiliser à la flore urbaine et à la gestion écologique des espaces. Tel était l'objectif le 29 mai dernier lors de la fête de jardinage de Chevilly-Larue. Pari réussi. Parmi les nombreux visiteurs passés par le parc de la promenade Maurice Chevalier, **plus de 70 se sont arrêtés sur le stand du SMBVB et ont participé à l'atelier de photolangage, un succès**.

Le but du jeu : classer par ordre d'acceptation, de plaisir, ou encore d'utilité quant à la biodiversité des photographies recoupant les thématiques de la végétalisation spontanée de la voirie, de la gestion des massifs fleuris, des modes de gestion des espaces verts, des cheminements ou

espaces enherbés et des pieds d'arbres. Le public s'est pris au jeu et les résultats ont démontré que de nombreux usagers sont prêts à accepter la gestion écologique des espaces.

Autre temps fort : une **balade urbaine** était proposée l'après-midi par deux intervenants du CIAE et la directrice du SMBVB pour présenter les techniques de gestion des « adventices » des différents espaces de la ville (parcs, trottoirs, pieds d'arbres...). À chaque arrêt, un temps était consacré à la **reconnaissance de la flore urbaine**, dont le nom était « tagué » à la craie au sol. Un second bon exercice qui a permis aux participants d'apprendre et



d'échanger avec des experts autour de la flore indigène et des modes de gestion mis en œuvre à l'échelle locale... et au reste des habitants de découvrir, avant que les « tags » ne s'effacent, quelques noms de plantes communes mais souvent inconnues.



CHEVILLY-LARUE

Agent technique principal au service des Espaces verts de Chevilly-Larue, Denis Enguehard pratique au quotidien le zérophyto et la gestion différenciée. Il constate des résultats probants sur la commune avec le retour d'une faune et d'une flore qui avaient disparu.



Denis Enguehard

Agent technique principal au service Espaces vert

Comment gérez-vous les espaces verts à Chevilly-Larue ?

Nous sommes passés au zérophyto dès 2014 ou 2015. Et, sans avoir écrit noir sur blanc un plan de gestion différenciée, **nous l'avons en tête et la pratiquons au quotidien** : nous arrêtons la taille entre le 15 avril et le 15 août environ pour permettre la nidification, nous adaptons nos tontes et faisons du fauchage tardif, de la prairie fleurie... C'est en fonction des espaces, de l'utilité des sols, s'ils reçoivent beaucoup de public ou non par exemple.

Cela a-t-il été simple à mettre en œuvre ?

Il y a d'abord eu quelques réticences des habitants mais c'est mieux accepté aujourd'hui, ça entre dans les mœurs. De notre côté, nous avons dû nous adapter : cela demande plus de travail de désherbage manuel, à la binette, ou mécanique, mais il y a à la fois moins de tontes, etc... Et il y a **plus de plaisir à travailler** sur ce genre de projets, sur différentes formes de cultures, et de voir ce que ça apporte.

Quelles différences avez-vous constatées ?

Les terrains fleurissent d'eux-mêmes de plus en plus au fil des années. Nous remarquons aussi beaucoup plus d'insectes volants - par exemple au niveau des abeilles, les abeilles solitaires, les abeilles charpentières qu'on ne voyait plus - et de petits mammifères auxquels nous devons faire attention lors des fauchages tardifs. À Chevilly-Larue, **un couple de faucons crécerelles revient d'année en année depuis que nous pratiquons la gestion différenciée**, et un deuxième est arrivé il y a deux ans. Un renard s'est aussi installé. Cela signifie qu'ils retrouvent à manger. Il y a donc un réel bienfait au niveau de la faune et de la flore.

Qu'attendez-vous de l'opération ZéroPhyto du SMBVB aujourd'hui ?

J'ai apprécié le fait qu'élus et agents soient réunis lors des formations. J'aimerais aussi qu'un maximum de communes se mettent au zérophyto et que de meilleures pratiques se généralisent : par exemple comprendre que **tondre très court partout n'a aucune utilité**, et même au contraire... Il y a un vrai travail à réaliser pour faire mieux, plus respectueux de l'environnement. Il serait intéressant aussi que nous, agents, soyons formés à **reconnaître les plantes indigènes**, et que le public le soit aussi. C'est donc beaucoup d'information, de sensibilisation, d'éducation qui est encore à faire.

NOUVELLE ÉVOLUTION DE LA LOI LABBÉ

Au 1^{er} juillet 2022, l'ensemble des gestionnaires de parcs, jardins et infrastructures seront concernés par l'interdiction d'usage des pesticides, y compris les cimetières et les terrains de sport (sauf dérogation pour ces derniers).

L'OPÉRATION ZÉROPHYTO SE POURSUIT

Du fait de la crise sanitaire ayant empêché la réalisation de plusieurs actions de l'opération en 2020-2021. Le SMBVB a décidé de poursuivre son Opération ZéroPhyto Bièvre n°2 jusqu'à l'été 2022.

Agenda

15 JUIN : formation gestion différenciée - Villejuif
24 JUIN : formation terrains de sport - Villejuif

28 JUIN : formation terrains de sport - Chevilly-Larue

29-30 JUIN : formation gestion différenciée et formation terrains de sport - L'Haÿ-les-Roses

1^{ER} JUILLET : formation terrains de sport - Gentilly

25 SEPTEMBRE : balade urbaine - Bourg-la-Reine

30 SEPTEMBRE : formation cimetière - Cachan

5 OCTOBRE : déneigement (partie 2 : plan de gestion) Cachan

Des arrêtés anti-pesticides

Dès 2019, les maires de Sceaux, Arcueil, Cachan, Bagneux, Antony, Chevilly-Larue, puis de Fresnes ont pris des arrêtés pour interdire l'usage des pesticides sur leurs communes. Une initiative qui s'inscrit dans la continuité des opérations ZéroPhyto et Phyt'eau Bièvre portées par le SMBVB sur la Bièvre aval et par le SIAVB sur la Bièvre amont pour une meilleure qualité de la Bièvre.

En 2021, suite à la décision du conseil d'état du 31 décembre 2020 d'annuler les arrêtés anti-pesticides, 4 communes de la vallée de la Bièvre aval (Cachan, Arcueil, Sceaux et Bagneux) ont repris un arrêté anti-pesticide commun avec 6 autres communes d'Ile-de-France pour interdire l'épandage de pesticides à proximité des habitations, considérant les pesticides comme des déchets dont la gestion est une compétence communale.